



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 19/01/2021

APPEL À PROJETS POUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Parce que la sécurité routière appelle à la mobilisation de tous, l'État et le Département de la Charente-Maritime apportent leur concours financier et logistique aux projets d'actions de prévention dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière annuel (PDASR). Ce plan a pour but de valoriser des actions de sécurité routière, de les coordonner et d'aider à leur réalisation par la mise à disposition d'Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR), d'aides matérielles ou financières.

Ainsi, au titre du PDASR 2020, plus de 50 porteurs de projets ont répondu à l'appel à projets.

L'appel à projets PDASR 2021 est ouvert jusqu'au 1^{er} mars 2021. Les porteurs de projets sont invités à déposer leurs dossiers relatifs à des d'actions de prévention, de formation ou de sensibilisation à la sécurité routière.

Ces projets d'actions de prévention seront orientés, conformément aux enjeux identifiés dans le Document Général d'Orientations 2018-2022, en direction :

- des jeunes, en ciblant les classes d'âge 14-17 ans, 18-24 ans et 25-29 ans et en développant les actions de sécurité routière en milieu éducatif et sur les lieux de rassemblements festifs ;
 - des seniors, en visant notamment les actions de sensibilisation et d'accompagnement à la conduite ;
 - de la lutte contre la conduite après usage de substances psychoactives (alcool, stupéfiants et médicaments) ;
 - du risque routier professionnel (trajets domicile/travail, déplacements professionnels) ;
 - des usagers vulnérables (dont les cyclistes), très touchés par la mortalité routière en 2020 ;
- auxquels s'ajoutent les thématiques transversales suivantes : la vitesse, les « distracteurs » (téléphone, GPS, vidéo ...) et le partage de la route (urbain/interurbains).

Les dossiers de demande de subvention sont ouverts aux personnes morales (collectivités publiques, secteur privé et monde associatif). Tous les documents de l'appel à projets sont disponibles sur :

<https://www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-et-securite-routiere/Securite-routiere/PDASR-2021>

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)